



Inserm



La science pour la santé
From science to health

le comité pour l'histoire de l'Inserm



2020-2021

Soutien à la recherche du Comité pour l'histoire de l'Inserm

Présentation

Sujets de recherche

Dossier de candidature

LE COMITÉ POUR L'HISTOIRE DE L'INSERM

SOUTIEN À LA RECHERCHE PRÉSENTATION, SUJETS DE RECHERCHE, DOSSIER DE CANDIDATURE 2020-2021

Document réalisé sous la direction de Pascal Griset, Président du Comité pour l'histoire de l'Inserm, par Céline Paillette, secrétaire scientifique, avec la collaboration des membres du Comité et du service des Archives de l'Inserm.

Ce document est la propriété de l'Inserm et ne peut être reproduit sans autorisation.

Pour toute information : celine.paillette@ext.inserm.fr

Inserm, 101, rue de Tolbiac, 75654, Paris Cedex 13 www.inserm.fr

le comité pour l'histoire de l'Inserm



22 janv. 2020
9h - 18h

3^e journée d'étude
Du cerveau aux neurosciences
Itinéraires dans la longue durée

Sorbonne
Amphithéâtre Michod
46, rue Saint-Jacques, Paris 5^e

En partenariat avec :   

Inscritez-vous et informez-vous, contactez le secrétariat scientifique : celine.paillette@ext.inserm.fr

le comité pour l'histoire de l'Inserm



Étudiant en master 2020-2021

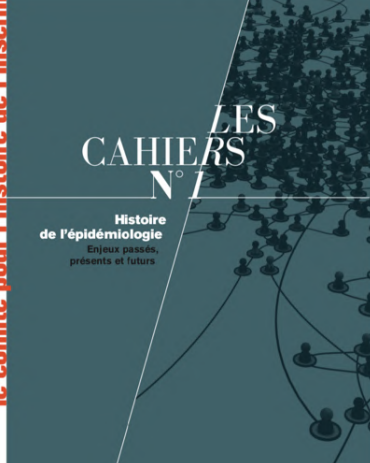
Le Comité pour l'histoire de l'Inserm encourage par un soutien financier les masters recherche.

Date limite de dépôt des candidatures :
23 octobre 2020

Le Comité propose un soutien financier aux étudiants de master qui s'engagent en 2020-2021 dans un master de recherche en médecine, en biologie ou en santé publique. Les candidats doivent être inscrits dans un master de recherche en médecine, en biologie ou en santé publique. Les étudiants doivent être inscrits dans un master de recherche en médecine, en biologie ou en santé publique. Préparez vos dossiers dès maintenant et contactez nous!

Pour toute information
inserm.fr
contactez celine.paillette@ext.inserm.fr

le comité pour l'histoire de l'Inserm



LES CAHIERS
N°1

Histoire de l'épidémiologie
Enjeux passés, présents et futurs

Le Comité pour l'histoire de l'Inserm, en bref

Créé en janvier 2017, le Comité pour l'histoire de l'Inserm, directement placé auprès du Président-directeur général de cet institut, s'inscrit dans les actions conduites ces dernières décennies pour reconstituer, préserver et valoriser le patrimoine de l'Inserm.

Pascal Griset, Président du Comité, est Professeur d'histoire contemporaine, à Sorbonne-Université. Il est spécialiste de l'histoire de l'innovation et des grandes institutions scientifiques. Le Comité est composé de personnalités ayant contribué par leur action au développement et à l'excellence de l'Inserm – Yves Agid, Martine Bungener, Pierre Corvol, André Syrota –, de personnalités, spécialistes des enjeux sciences et société/Inserm – Florence Hachez-Leroy, Jean-Paul Gaudillière, Muriel Le Roux, Cécile Méadel ; de membres de droit – Claire Giry, Hélène Chambefort, Dominique Donnet-Kamel, Suzy Mouchet, Priscille Rivière.

Missions et activités

Un des objectifs prioritaires du Comité consiste à favoriser et mener des travaux sur l'histoire de l'Inserm et, plus largement, de promouvoir une histoire globale et vivante de la santé publique et de la recherche biomédicale.

Le Comité est un espace de rencontre. Il assure la promotion ou organise, en relation avec les milieux universitaires, scientifiques, culturels et socio-économiques, des séminaires, colloques, tables rondes et autres manifestations faisant connaître cette histoire. Il a pour ambition d'assurer le lien avec les institutions travaillant sur ces champs proches et/ou complémentaires de la santé publique et de la recherche biomédicale et de concevoir avec ceux-ci des partenariats.

Journée d'étude annuelle et événements

Une journée d'étude annuelle réunit des experts, issus de disciplines différentes, pour en explorer le passé en regard des enjeux présents et futurs de la santé publique et de la recherche biomédicale, à l'image de la journée d'étude du 22 janvier 2020 « Du cerveau aux neurosciences : itinéraires dans la longue durée », à la Sorbonne.

Soutien à la recherche

Chaque année, le Comité offre un soutien financier à la recherche pour à destination des étudiants, principalement de Master, qui s'engagent dans un mémoire de recherche s'intéressant à l'histoire de la santé publique et de la recherche biomédicale.

Publication

Le premier numéro des *Cahiers du Comité pour l'histoire* réunit des papiers issus de la deuxième journée d'étude consacrée à l'histoire de l'épidémiologie, de ses enjeux passés, présents et futurs. Cette nouvelle collection est en libre accès sur iPubli.

Plus d'information Inserm.fr

Adresse Inserm, Comité Histoire, DISC, bureau 1446, 101 rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex

Contact celine.paillette@ext.inserm.fr

Le Comité pour l'histoire de l'Inserm

Un soutien à la recherche pour une histoire globale de la santé publique et de la recherche biomédicale

Le Comité pour l'histoire de l'Inserm propose une aide financière aux étudiants de master qui souhaitent s'engager dans une recherche concernant directement l'histoire de l'institution ou plus largement l'histoire de la recherche biomédicale et des questions de santé. Cette aide est accordée aux meilleurs projets retenus par le Comité, après examen d'un dossier de candidature.

Le Comité examine également des candidatures de doctorants demandant une aide spécifique et limitée – il ne s'agit pas de l'attribution de contrats doctoraux.

Le montant annuel des aides peut atteindre 3 000 euros, en fonction des spécificités de chaque projet (accès aux sources, mobilité, etc.).

Les candidats peuvent proposer un sujet élaboré avec leur directeur de recherche ou bien s'appuyer sur les thématiques et les sujets proposés dans ce livret. Pour l'année universitaire 2020-2019, la date limite de réception des dossiers est le 23 octobre 2020.

Ce livret vous propose une brève présentation des archives historiques de l'Inserm, soumet à votre attention des sujets ou des thèmes de recherche, vous présente le dossier de candidature.

Pour toute information, rendez-vous sur le site Inserm.fr ou contactez le secrétariat scientifique du Comité en écrivant à celine.paillette@ext.inserm.fr

Depuis 2017, 12 lauréats

Betty DACHARY, lauréate 2017, « La propriété intellectuelle et les organismes publics de recherche : l'exemple de l'Inserm », master 1, Dynamique des systèmes internationaux, sous la direction de Pascal Griset, Sorbonne Université.

Zoë DUBUS, lauréate 2019, « Médicament ou poison ? Médecins, médecine et psychotropes, du XIX^e siècle à nos jours, en France », doctorat d'histoire de la médecine, Aix Marseille Université, CNRS, TELEMME, Aix-en-Provence, France / Institut des humanités en médecine, Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne, Suisse, sous la direction d'Anne Carol (AMU) et de Vincent Barras (IHM) – aide limitée et spécifique.

Léna FATOU, lauréate 2018, « La santé des femmes ou les mutismes de l'histoire : Lille, années 1930- 1958 », master 1, sous la direction de Béatrice Touchelay, Université de Lille.

Clémence GAVALDA, lauréate 2018, « L'éternel retour de l'épidémie. Dynamique de diffusion de l'épidémie de typhus au retour de l'Armée d'Orient, mars-juillet 1856 », master 2, Humanités médicales, Anthropologie médico-légale et bioarchéologie, Aix-Marseille Université, sous la direction de Benoît Pouget.

Léo HEUGUEBART, lauréat 2017, « Inodore et sans saveur : zinc et plomb ou les lourds silences de l'histoire. Aux origines de la résilience mortifère des habitants de l'ancien site de Metaleurop-Nord (1894-1936) », master 1, sous la direction de Béatrice Touchelay, Université de Lille.

Edgar LE BRAS, lauréat 2018, « L'hygiène industrielle et la santé des travailleurs du point de vue des Annales d'hygiène publique et de médecine légale 1890-1915 », master 1, Centre d'histoire sociale des Mondes contemporains, sous la direction de Isabelle Lespinet-Moret, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Albertine LYNCH, lauréate 2019, « La caractérisation moléculaire des tumeurs dans les hôpitaux lyonnais : innovation, recherche et clinique », master 2 Sciences sociales, ENS Lyon, sous la direction de Catherine Bourgain, Cermes3.

Manon MULETTE, lauréate 2018 et 2019, « La défiance vaccinale au pays de Pasteur. L'Académie Nationale de Médecine et la question de la remise en cause du bien-fondé de la vaccination en France, 1902-2017, », master Dynamique des systèmes internationaux, sous la direction de Pascal Griset, Sorbonne Université.

Arnouan OUEDRAOGO, lauréat 2019, « Le concept de santé à l'heure de la génomique », master 2, Épistémologie et histoire des sciences et des techniques, sous la direction de Pascal Duris, Université Bordeaux Montaigne.

Camille PETIOT, lauréate 2019, « Environnement, santé et identité irlandaise : l'élevage du saumon depuis les années 1970 », M1 Histoire Dynamiques des systèmes internationaux, sous la direction d'Yves Bouvier, Sorbonne Université.

Guillaume PLACIDE-BREITENBUCHER, lauréat 2018, « Objectif Europe. L'Inserm dans une Europe de la recherche en construction, années 1980-1990 », master 1 Sciences sociales, Sociétés, Institutions, Temporalités, ENS Lyon, sous la direction d'Emmanuelle Picard et d'Audrey Vézian.

Antoine THOMAS, lauréat 2018 et 2019. « Tabac et Santé publique. Histoire d'une controverse en France, 1950-1991 », master Histoire, Civilisation, Patrimoine Université du Maine, sous la direction d'Hervé Guillemain.

Les archives historiques de l'Inserm

Historique de l'Inserm : repères

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) naquit, en 1964, de la transformation de l'Institut national d'hygiène (INH), première institution de santé publique dédiée à la recherche médicale, fondée sous le régime de Vichy, avec le soutien de la fondation Rockefeller, en 1941. Consacré aux problèmes de santé publique inhérents à la guerre et à l'Occupation – parmi lesquels la nutrition des enfants –, l'INH fournissait aussi des enquêtes épidémiologiques surveillant l'évolution de certaines maladies.

Plusieurs facteurs contribuèrent à la transformation de l'INH en un institut où la recherche prit le pas sur la santé publique : le poids croissant de la biomédecine dans l'après-guerre ou bien encore les réformes institutionnelles. La réforme de la médecine, portée en 1958, par le pédiatre Robert Debré, se concrétisa notamment par l'ordonnance du 30 décembre 1958, relative à la création des centres hospitaliers universitaires (CHU), associant les centres hospitaliers aux facultés de médecine. En 1960, la réforme fut complétée par un décret qui prévoyait de réserver, dans chaque CHU, 50 mètres carrés à un laboratoire de recherche.

Dès sa fondation en 1964, l'Inserm fut conçu dans un partenariat étroit avec d'autres établissements de recherche (publics ou privés), et les lieux de soins. Aujourd'hui, la très grande majorité des unités de recherche Inserm sont ainsi des unités mixtes de recherche (UMR), partageant personnels et locaux avec les universités, les établissements de recherche ou les hôpitaux.

En 1983, l'Inserm devint, par décret, un établissement public à caractère scientifique et technique (EPST) rattaché, à la fois, au ministère de la Santé et au ministère de la Recherche. L'Inserm s'organise aussi en administrations déléguées régionales auxquelles sont rattachées des unités de recherche.

L'Inserm se présente comme le seul organisme public de recherche français entièrement dédié à la santé humaine. En 2008, l'Institut reçut la responsabilité d'assurer la coordination stratégique, scientifique et opérationnelle de la recherche biomédicale. Ce rôle central lui revint en raison non seulement de la qualité scientifique de ses équipes mais aussi de sa capacité à assurer une recherche translationnelle, c'est-à-dire une recherche qui va « du laboratoire au lit du patient ». En mars 2009, l'adoption d'un nouveau décret visait à permettre à l'Inserm d'assumer ses missions face aux nouveaux défis scientifiques, sanitaires et économiques du XXI^e siècle. L'expertise et la veille scientifiques devenaient désormais des missions officielles de l'Institut. La création d'Aviesan et de dix instituts thématiques (Institut multi-organisationnel ITMO), vint renforcer la fonction de coordination.

Vous pouvez retrouver des éléments sur l'histoire de l'Inserm (organisation de l'Institut, directeurs d'unité, thématiques de recherche) sur le site créé à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Institut : histoire.inserm.fr. D'autres informations sont disponibles sur le site histrecmed.fr. Lire aussi l'ouvrage de Pascal Griset et Jean-François Picard, *Au cœur du vivant. 50 ans de l'Inserm*, Paris, Le Cherche-Midi, 2014.



Les fonds d'archives de l'INH et de l'Inserm

Le service des Archives de l'Inserm a pour mission de mener la politique d'archivage de l'établissement, documents et données historiques. Le service collecte, classe, conserve, valorise les archives issues de l'administration et des laboratoires de recherche et les communique, contribuant ainsi à la mise en valeur de l'établissement. Les fonds historiques sont déposés aux Archives nationales ou aux archives départementales.

Accès aux fonds d'archives : l'Inserm, étant un établissement public, ses archives sont de fait des archives publiques, et sont soumises aux dispositions du Code du patrimoine, révisé par la loi 2008-696 du 15 juillet 2008. Les documents et les données d'archives publiques sont librement communicables à l'exception de ceux portant une information dont la nature entraîne de manière sélective un délai de communication supérieure. Les archives sont alors soumises à procédure de dérogation.

Les fonds : Les fonds collectés sont issus de l'administration, des laboratoires et des chercheurs de l'Inserm. Dans les fonds de nature administrative, on peut trouver, par exemple, la collection complète des rapports d'activité de l'ensemble des unités de recherche de l'Inserm et ce, depuis leur création au début des années 1960, ou bien encore les papiers des instances scientifiques et du conseil d'administration de l'INH et de l'Inserm ainsi que les archives liées aux financements de la recherche. Dans les fonds scientifiques, l'on trouve, par exemple, l'ensemble des monographies de l'INH (1941-1965) et les nombreux ouvrages édités par l'Inserm. Sont également conservées les archives des expertises collectives, créées dans l'objectif de répondre aux besoins des pouvoirs publics institutionnels et décideurs. Il est aussi possible d'accéder aux archives de certaines unités de recherche – par exemple, le fonds de l'unité 10 de l'Inserm, première unité de recherche en gastroentérologie. Les archives de certains chercheurs sont aussi ouvertes. Autre exemple, les papiers de Philippe Lazar, ancien directeur général de l'Inserm, ancien président de l'Institut de recherche pour le développement et chercheur, sont déposés aux archives.

Vous pouvez prendre connaissance de tous les inventaires sur le blog du service des Archives de l'Inserm qui met à disposition des chercheurs des instruments de recherche : <https://inserm.hypotheses.org/du-carnet-de-recherche>.

Il y a deux listes à consulter :

- la liste des archives de l'INH et de l'Inserm versées aux Archives nationales avant 1990 ;
- la liste des archives de l'INH et de l'Inserm versées aux Archives nationales depuis 1990. Pour la deuxième liste, vous pouvez aussi passer par la salle des inventaires virtuelles des Archives nationales (SIV), <https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr>.



Attention, comme indiqué sur le blog, certains fonds en attente de versements aux Archives nationales sont accessibles au service des Archives de l'Inserm, sur rendez-vous. Les billets postés sur le blog vous donneront aussi des éclairages sur certains sujets.

Une grande part des archives historiques de l'Inserm sont consultables sur le site des Archives nationales à Pierrefitte. Veillez à bien vous assurer de l'accessibilité de ces archives et des délais de communicabilité avant de vous engager dans un sujet.

Pour plus d'information sur les archives et les différents fonds, nous vous invitons à prendre contact avec Hélène Chambefort, responsable du service des archives de l'Inserm.

Contacts

Le service des archives de l'Inserm

Responsable : Hélène Chambefort : helene.chambefort@inserm.fr

Service des archives de l'Inserm Heron Building, 66 avenue du Maine, 75014 Paris

Contact : 01.82.53.35.05

Adresse du service : archives.disc@inserm.fr

Les Archives nationales

Archives nationales, 59 rue Guynemer 93383 Pierrefitte-sur-Seine

Pour demander conseil, créez votre espace personnel dans la salle des inventaires virtuelle et faites une demande de recherche¹.

¹ Des fiches pour vous aider à créer votre espace ici :

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=226e6e72-5c3a-4dbf-a047-50f71f5a6f48&version=11&preview=false&typeSearch=AideRechercheType&searchString=russe>

Et là :

<https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/cms/content/helpGuide.action?uuid=cf46c213-1419-4dfb-ab0a-dfd165da1795&version=3&preview=false&typeSearch=AideRechercheType&searchString=russe>, consulté le 24 mars 2020.

Proposition de sujets et de thèmes de recherche à partir des archives de l'INH et de l'Inserm

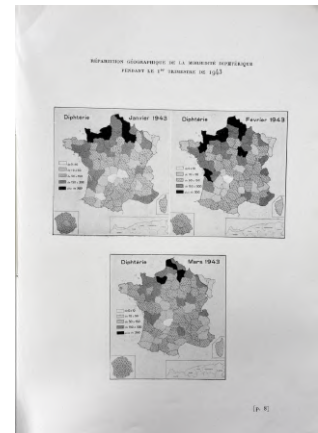
Le Comité pour l'histoire de l'Inserm propose aux étudiants et aux chercheurs une liste de sujets et de thèmes pour lesquels il existe des fonds identifiés dans les archives de l'INH ou de l'Inserm.

Bien sûr, ce ne sont là que des suggestions et cela ne constitue qu'un aperçu. Les approches et les thématiques possibles sont nombreuses : l'approche institutionnelle, biographique ou monographique, par exemple ; ou des sujets privilégiant une entrée par l'histoire de la médecine, des sciences ou des techniques, par l'histoire sociale et économique ou encore par l'histoire des médias et de la communication...

Des sources sont indiquées. La « volumétrie » des fonds, c'est-à-dire la quantité d'archives disponibles, est indiquée dans l'introduction de l'inventaire (disponibles sur le blog des archives de l'Inserm). Les sujets portent largement sur des archives librement communicables mais il peut y avoir des restrictions partielles indiquées sur les inventaires.

Les enquêtes de l'Institut national d'hygiène : une histoire de la santé publique en France, du régime de Vichy à la Ve République

Sources : les monographies et les recueils de travaux de l'INH/Inserm. Ces documents sont disponibles au service des Archives Inserm et aux Archives nationales (cote 19780291). Vous pouvez consulter les instruments de travail (tables des matières, etc.) sur le blog du service des Archives : <https://inserm.hypotheses.org/monographies-inh-inserm>

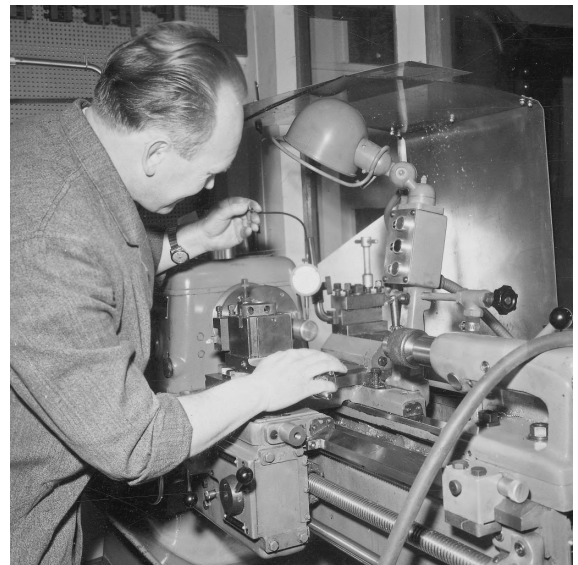


Morbidité diphtérique en France en 1943. Recueil des travaux de l'INH. Inserm.

L'Institut national d'hygiène : le risque radioactif et la radioprotection des travailleurs et de la population après 1945

Comment s'organisait la recherche sur la radioactivité et la radioprotection après la Seconde guerre mondiale au sein de l'INH ? Comment mesurer le danger encouru par les populations ou plus particulièrement par les travailleurs de l'industrie nucléaire ? Le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), créé en 1956, prit place dans le parc du Vésinet : s'y réalisaient des recherches sur la protection des rayonnements ionisants.

Sources : fonds d'archives d'André Chevallier, directeur de l'Institut national d'hygiène (INH) de 1941 à 1946 (cote 20050593 ; cote 20060127) ; fonds d'archives de Louis Bugnard, directeur de l'INH de 1946 à 1964 (cote 20060293 ; cote 20060632 ; cotes 20060704-20060705) ; archives administratives de l'INH et de l'Inserm, 1947-1972 : papiers du Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) (cote SAN 72406- SAN 72407), documentation (cote SAN 72408, SAN 72409, rapports du Commissariat à l'énergie atomique) ; Archives de la Direction générale de l'Inserm (1963-1993) (art. 10, art. 11). *Sources complémentaires* : archives du CEA.



Atelier de mécanique du laboratoire de dosimétrie du SCPRI, 1962. Inserm.

Les pollutions d'origine automobile : les travaux d'André Roussel dans médias depuis les années 1960

En 1967, depuis son laboratoire du Vésinet, le Professeur André Roussel était interviewé pour le journal télévisé de 20h par le journaliste scientifique François de Closets : quels polluants dans l'atmosphère ? quels risques pour la santé ? Un smog à Paris est-il possible ? comment réduire la pollution émise par les automobiles ? En 1968, avec Paul Chauvin, il publiait, dans la collection « Que sais-je ? », *La Pollution atmosphérique*. Une quinzaine d'années plus tard, André Roussel remet aux ministères de l'Environnement et de la Santé un rapport « Impact médical des pollutions d'origine automobile » qui nourrit encore aujourd'hui les médias. Comment les travaux d'André Roussel et de ses équipes ont-ils été relayés par les journalistes scientifiques et les autres médias ?



*Interview d'André Roussel par François de Closets. 1967. Capture d'écran.
Site Archives Ina*

capture d'écran, <http://www.ina.fr/video/CAF94072301/la-pollution-atmospherique-dans-les-grandes-villes-video.html>

Sources : archives de la Direction générale de l'Inserm (1963-1993) (art. 30) ; Archives administratives de l'INH et de l'Inserm, 1947-1972 : association pour la prévention de la pollution atmosphérique (SAN72289). *Sources complémentaires* : revues par ex. *Médecine/Sciences, Sciences et Avenir* ; archives de l'INA ; Archives de la presse nationale ; ressources contemporaines en ligne, émissions radio (*Histoire d'info* de France Info, etc.).

La valise d'Henri Hécaen : une histoire de la recherche en neurosciences

Henri Hécaen (1912-1983), neurologue et psychiatre, avait pour particularité de travailler pour ses recherches sur les lésions cérébrales, avant la parution de l'imagerie, avec quelques simples instruments gardés dans une petite valise conservée, au service des Archives de l'Inserm. Il a été le premier à étudier les gauchers en France. Il est à l'origine de la neuropsychologie.

Sources : Archives Inserm : rapports d'activité unité 111 et fonds Henri Hecaen (cote interne 1706)



Valise avec les objets pour mener les expériences. Inserm/Mehrak

La place de l'enfant dans les systèmes de soins : autour des travaux d'Anne Tursz (années 1970- années 1990)

Les travaux d'Anne Tursz, pédiatre et épidémiologiste, de recherche ont porté sur l'état de santé des enfants en adoptant une approche globale incluant le vécu de la maladie, son retentissement sur la vie personnelle et familiale, mais aussi le fonctionnement des systèmes de soin, les interactions entre les professionnels de la santé et les familles des patients. Anne Tursz a mené ses travaux de recherche en France, mais aussi dans des pays méditerranéens et en Afrique. Elle a publié des ouvrages et des rapports sur *La violence et la santé* (Documentation française, 2006), sur les enfants maltraités, sur le rapport de l'enfant à la douleur.



*Anne Tursz, juin 2010.
Inserm/Guénét, François.*

Sources : les fonds du bureau de presse, communiqués de presse (cote 20170255), rapports d'activité du Cermès ; les fonds Anne Tursz (cote 20150071).

La mère et le nouveau-né sous surveillance : les enquêtes de l'unité 149 de l'Inserm, 1975-1987

L'unité 149, créée en 1975 et dirigée par Claude Rumeau Rouquette de 1975 à 1987 effectuait des recherches épidémiologiques, étiologiques et évaluatives sur la santé des femmes, des enfants et des jeunes.

Sources : rapports d'activité de l'unité 149, fonds d'enquêtes de l'unité 149 (cote 20110237)



Inserm/Doin

L'avènement de l'économie de la santé et les enjeux de santé publique, des années 1970 aux années 2000

Les papiers de deux chercheuses peuvent être exploités. Les archives de Michèle Fardeau qui a été l'une des premières économistes de la santé, menant recherche et enseignement alors que la discipline commençait à être reconnue. Le sujet peut aussi s'appuyer sur les papiers de Yaël Lévy (travaux visant un gain en termes d'économie dans le domaine de la santé en tenant compte des réalités matérielles et humaines (malades et personnels), permettant une meilleure organisation et un allègement des réalités du terrain (les soins, le travail par exemple ou le temps d'hospitalisation).

Sources : fonds financement de la recherche années 1970-1990 ; rapports d'activité de l'unité 357, les fonds de Michèle Fardeau (cote 20160082) et Yaël Lévy (cote 201806841).



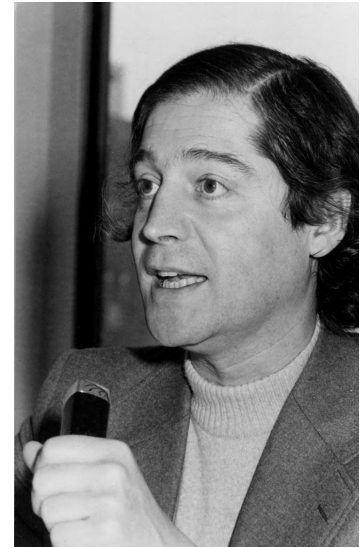
*Michèle Fardeau, e l'unité de
recherche Inserm 357
Économie de la santé, 1992.
Inserm/Depardieu, Michel.*

La « mémoire de l'eau » : histoire médiatique d'une controverse scientifique, fin des années 1980-début des années 1990

« Tout se passe comme si l'eau se souvenait avoir vu une molécule, exprime la fonction de cette molécule alors même que la molécule a disparu physiquement. Je dis tout se passe comme si...²»,

À la fin des années 1980, la thèse défendue par le chercheur Jacques Benveniste (Inserm, unité 200) fait l'objet d'une controverse scientifique dont s'emparaient la presse et les médias grand public. La polémique connue sous le nom de « la mémoire de l'eau » fut très virulente. De *Nature* aux interviewes dans l'émission grand public *Matin Bonheur*, cette histoire interroge tant les procédés de publication des recherches de laboratoire que la circulation et l'interprétation des savoirs auprès des grands médias et des opinions publiques.

Sources : fonds du bureau de presse, communiqués de presse (cote 20170255), rapports d'activité de l'unité 200. *Sources complémentaires* : Archives de la presse nationale ; archives de l'INA.

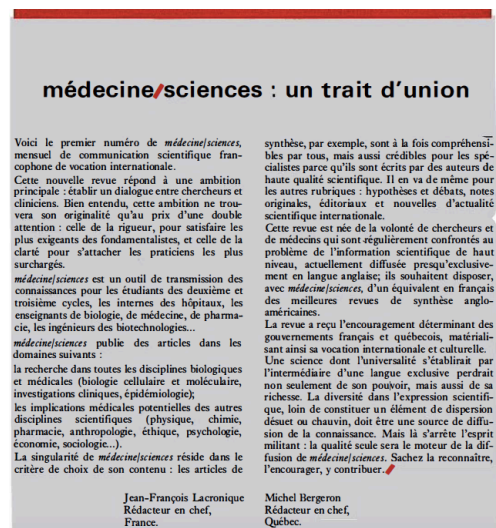


Jacques Benveniste, s. d.
Inserm/Depardieu Michel

Médecine/sciences : le rôle de la communication scientifique internationale dans la fondation d'un espace de recherche francophone

Afin de promouvoir le français dans le domaine de la recherche scientifique, une commission permanente de coopération franco-québécoise, à l'initiative des gouvernements de la France et du Québec, a vu le jour dans le cadre de programmes d'action lancés en 1981-1982. Celle-ci recommande dès octobre 1982, la création d'une revue de recherche biomédicale pluridisciplinaire. Chacun des deux pays désigne alors une instance principale qui rassemble les institutions concernées pour mener à bien le projet. Médecine/Sciences est le fruit de cette coopération.

Sources : archives presse et communication, fonds de la Direction générale, fonds de la revue (cote 20140113) ; numéros en libre accès sur iPubli.fr. (<http://www.ipubli.inserm.fr/handle/10608/224>)
Sources complémentaires : Archives du ministère des Affaires étrangères.



Lacronique, J., Bergeron M,
"médecine/sciences : un trait d'union",
Med Sci (Paris), 1985, Vol. 1, N° 1; p. 9.

² Jacques Benveniste, interviewé par Michel Bodet, France Région 3 Rennes, 10 janv. 1989, archives INA. <https://www.ina.fr/video/RNC8901102686/l-invite-le-professeur-benveniste-video.html>, consulté le 26 mars 2020.

Allier la recherche fondamentale et la recherche clinique. L'Inserm et le lancement des centres d'investigation clinique (CIC) au début des années 1980-1990

Les centres d'investigation cliniques (CIC) furent instaurés afin de lier la recherche fondamentale à la recherche clinique. Pierre Corvol, médecin et scientifique, en fut l'un des principaux instigateurs. Les CIC, implantés au sein des CHU, constituent une organisation emblématique de « la recherche translationnelle », c'est-à-dire une recherche qui se fait tant au laboratoire qu'« au lit du patient ».



Bureau de ressources biologiques, préparation des dossiers de traçabilité. CIC 9301 hôpital cardiologique de Lille, 2011. Inserm/Latron,

Sources : archives du bureau de presse, (0823, 0824), les rapports d'activité des unités de recherche (0312, 0608, 0808, 0917, 1010, 1112, 1222, 1322), archives du département des partenariats et des relations extérieures (0127, 1003, 1316, 1321), direction générale (1415)

Une politique de développement de l'Inserm : les centres de recherches en région

L'Inserm a contribué au développement en région de centre de recherche de pointe³. Il s'agit ici d'un enjeu fondamental dans le développement de l'Inserm. Plusieurs approches sont possibles à partir de l'administration centrale de l'Inserm ou à partir des centres et des unités implantés en région. Certains centres ont été lancés les années 1960, d'autres sont beaucoup plus récents : implantation d'unité au sein du Centre d'études et de recherche de biologie et d'océanographie médicale (CERBOM) à Nice, Centre d'immunologie Marseille Luminy (CIML) en 1976 ; l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire à Strasbourg en 1994. S'ajoutent depuis les années 1990, les Instituts fédératifs de recherche (IFR), regroupant autour d'une stratégie commune de recherche et sur un même lieu géographique (ou exceptionnellement en réseau), un ensemble d'équipes relevant d'organismes de recherche, des universités et des hôpitaux différents.



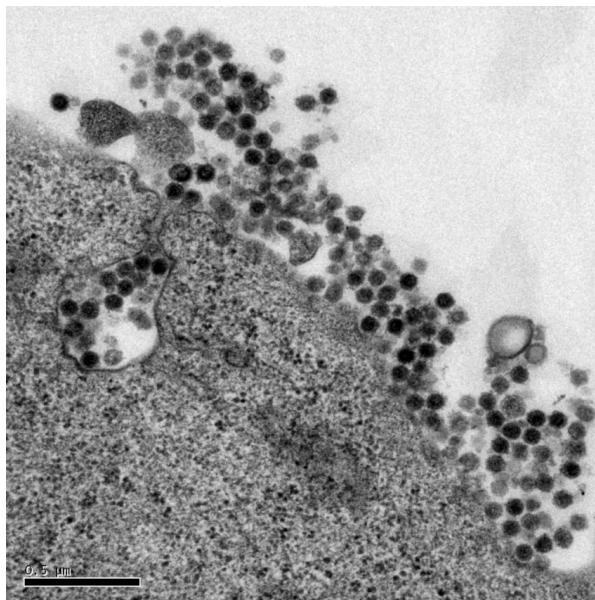
Laboratoire de l'unité de recherche Inserm 40 "Biologie et océanographie médicale", Centre d'études et de recherches de biologie et d'océanographie médicale, CERBOM, Nice, 1964, Inserm.

Sources : rapports d'activités de l'Inserm, le fonds Direction générale, diverses selon les centres. Par exemple l'Institut fédératif de recherche de Necker, voir la cote 20130175. Pour les archives des centres en région, consultez les archives des universités et les archives départementales.

³ Une carte de l'implantation actuelle de l'Inserm en région est disponible ici : <https://www.inserm.fr/connaitre-inserm/implantation-en-france-metropolitaine>, consultée le 26 mars 2020.

Organiser la lutte contre le SIDA : la création de l'Agence nationale contre le SIDA (ANRS), à la fin des années 1980

En 1987, Philippe Lazar, directeur général de l'Inserm, obtint du ministère de la Santé le financement pour lancer un programme national de recherche sur le Sida (PNRS) dont la réalisation est confiée à Jean-Paul Levy. Le PNRS dépend de l'Inserm et est mené conjointement avec le CNRS. Un comité de direction composé de personnalités politiques et de chercheurs arrête les grandes lignes de la politique du programme et les opérations à monter tant dans la recherche de médicaments antiviraux qu'en immunologie, en épidémiologie, en recherches cliniques et en sciences humaines et sociales. En 1988, le PNRS devient une agence : l'Agence nationale de recherche sur le Sida (ANRS).



Virus de l'Immunodéficience humaine (VIH) sortant d'une cellule infectée. Microscopie électronique à transmission réalisée à l'unité de recherche Inserm U966, Université de Tours. 20081017 Inserm/Roingard, Philippe

Sources : rapports d'activité de l'unité 158, fonds Françoise Barré Sinoussi (cote 20180639), fonds du PNRS (cote 20130741)

Sources complémentaires : les Archives nationales mettent à disposition des chercheurs un « État des sources d'archives publiques relatives à l'histoire de la lutte contre le sida conservées aux Archives nationales ». Le document fort riche dresse un état des sources publiques disponibles en 2014. Les fonds se sont encore enrichis depuis. L'état des sources est librement accessible ici :

[https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/FRAN ANX 011341.pdf](https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/mm/media/download/FRAN_ANX_011341.pdf), consulté le 26 mars 2020.

Appel d'offre 2020-2021

Date limite de dépôt des candidatures
23 octobre 2020

Le Comité pour l'histoire de l'Inserm propose pour la rentrée universitaire 2020 une aide financière aux **étudiants de Master** qui souhaiteraient s'engager dans une recherche concernant directement l'histoire de l'institution et plus largement l'histoire de la recherche biomédicale et des questions de santé.

Cette aide sera accordée aux meilleurs projets retenus par le Comité après examen d'un **dossier de candidature**. La candidature doit impérativement être accompagnée de la recommandation du directeur ou de la directrice du mémoire. Celui-ci devra être rédigé en français et s'appuyer sur des sources originales.

Le Comité examinera également des candidatures de **doctorants** demandant une **aide spécifique et limitée** pour une thèse relevant des champs d'études encouragés par le Comité. Il ne s'agit pas de l'attribution de contrats doctoraux.

Le **montant** annuel des aides peut atteindre 3 000 euros en fonction des spécificités de chaque projet (accès aux sources, mobilité etc.).

- Les **thématiques** possibles :

Sur l'histoire de l'Inserm, les sujets peuvent concerner l'échelle nationale et interroger toutes les dimensions de ses activités (programmes de recherche, place dans les questions sociétales, notamment les questions éthiques, création d'entreprises, les coopérations internationales, les relations avec les autres acteurs du monde de la recherche et de la santé, etc.).

Les monographies portant sur l'histoire d'un champ scientifique, d'un domaine médical, d'une unité de recherche ou d'une organisation spécifiques ainsi que des approches plus territoriales concernant, par exemple, les premières implantations d'équipes de recherche Inserm en région puis leur développement, en lien avec les institutions de santé comme les hôpitaux, peuvent être encouragées.

Les propositions de biographies et de prosopographies seront également bienvenues.

Plus largement, le Comité examinera également avec intérêt des sujets abordant les recherches biomédicales et de santé, les grands enjeux de santé publique, les controverses, les politiques d'innovation, l'évolution des perceptions et des représentations dans les domaines d'étude de l'Inserm, mais aussi les travaux sur les patients ou les usagers de la santé... Les travaux intégreront dans toute la mesure du possible le rôle joué par l'Inserm dans la question abordée.

- Les **repères** méthodologiques, chronologiques et problématiques

L'ensemble des approches historiennes est concerné par cet appel : histoire de la médecine, histoire économique, histoire du genre, histoire culturelle, histoire des pratiques et usages, etc. Le Comité examinera de manière très ouverte les propositions y compris celles issues de disciplines autres que l'histoire mais incluant dans leur approche une dimension historique solide.

La période concernée couvre bien sûr la Cinquième République mais intègre également les « origines » de l'Inserm depuis la création de l'Institut National d'Hygiène. Des approches nécessitant d'embrasser des temporalités plus larges incluant la Troisième République sont envisageables.

Les recherches pourront inclure l'ensemble des sources accessibles en histoire contemporaine, l'utilisation des sources primaires étant bien évidemment encouragée. Le Comité s'efforcera de faciliter les projets intégrant l'histoire orale en mettant en relation les étudiants avec des témoins. La direction des archives de l'Inserm, étroitement associée aux travaux du Comité, pourra orienter les étudiants dans la constitution de leur projet. Dans cette perspective le Comité pourra également faciliter la mise en relation avec les équipes de recherche Inserm ainsi qu'avec les Délégations régionales si nécessaire.

Quelques orientations peuvent apparaître en se référant à l'ouvrage de Pascal Griset et Jean-François Picard, *Au cœur du vivant. 50 ans de l'Inserm*, Paris, Le Cherche-Midi, 2014, au site consacré à l'histoire de l'institution <http://histoire.Inserm.fr/> et au carnet du service des archives de l'Inserm <http://Inserm.hypotheses.org/>.

Les personnes intéressées sont encouragées à prendre contact avec le Comité pour un premier échange avant de déposer leur projet. Le Comité se tient également à la disposition des Professeurs et directeurs de mémoires souhaitant disposer d'éclairages complémentaires pour mieux orienter la démarche de leurs étudiants.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au **23 octobre 2020**. Les modalités de versement de l'aide financière seront précisées aux candidats une fois leur dossier retenu.

Professeur Pascal Griset

Président du Comité pour l'histoire de l'Inserm

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants, envoyés en une seule pièce jointe en format PDF, par un courriel indiquant les nom, prénom, adresse, coordonnées téléphoniques et électroniques du candidat. ➤ le formulaire de candidature ci-joint dûment rempli ; ➤ une lettre par laquelle le candidat demande une aide pour un sujet défini en accord avec le directeur de recherches et s'engage à respecter la convention d'études s'il est retenu ; ➤ un projet de recherche dactylographié (6 à 10 p.), mentionnant la problématique générale du sujet, les sources et les méthodes qui seront utilisées, et des éléments de bibliographie ; ➤ un <i>curriculum vitae</i> détaillé du candidat ; ➤ une lettre de recommandation du Professeur sous la direction duquel la recherche sera menée, présentant l'étudiant et approuvant son projet ; ➤ une photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de recherche fournie par l'université ou le centre de recherche du candidat. |
|--|

Formulaire de candidature Soutien financier du Comité pour l'histoire de l'Inserm 2020-2021

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Diplôme préparé :

Établissement :

Directeur de recherche :

Sujet de recherche :

Avez-vous postulé à une autre bourse ? Oui / Non*

Si oui, laquelle ?

Disposez-vous d'une source régulière de revenu ? Oui / Non*

Pièces à joindre au dossier :

- **Lettre** par laquelle le candidat demande une aide pour un sujet défini en accord avec le directeur de recherches et s'engage à respecter la convention d'études s'il est retenu ;
- **Projet de recherche dactylographié** (6 à 10 p.), mentionnant la problématique générale du sujet, les sources et les méthodes qui seront utilisées, et des éléments de bibliographie ;
- **Curriculum vitæ détaillé** du candidat ;
- **Lettre de recommandation** du Professeur sous la direction duquel la recherche sera menée, présentant l'étudiant et approuvant son projet ;
- **Photocopie de la carte d'étudiant ou une attestation de recherche** fournie par l'université ou le centre de recherche du candidat.

Dossier à envoyer en 2 formats :

1 exemplaire en format papier :

**Inserm
Comité pour l'histoire de l'Inserm,
DISC, Bureau 1446,
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13**

1 exemplaire en format électronique (en un seul fichier PDF) à :
celine.paillette@ext.inserm.fr

* Veuillez entourer la réponse appropriée

Pour toute information

[inserm.fr](https://www.inserm.fr)

contactez celine.paillette@ext.inserm.fr